



L'ÉGLISE

La paroisse de Maringes est citée dès 982. Elle possède en 1225 une église dédiée à Sainte Agathe. Elle fut remplacée dans la seconde moitié du XIX^e siècle par l'église actuelle. Celle-ci érigée de 1867 à 1872 par l'architecte A. Favrot en style néo-gothique, est dédiée à Saint Laurent.

A l'intérieur, vous découvrirez des chapiteaux sculptés ainsi que 16 vitraux historiés exécutés en 1872 et 1888 par le maître verrier Alexandre Mauvernay de Saint Galmier.

LA CHAPELLE SAINT ROCH

Ce modeste bâtiment à nef unique fut élevé en 1895 sur une colline à quelques pas du village, sur la route de Virigneux, à la suite d'une épidémie de croup (diphtérie). Les paroissiens firent le vœu de construire cette chapelle en l'honneur de Saint Roch si celui-ci arrêta la progression de la maladie. Un pèlerinage a lieu, tous les ans, le 16 août. De ce lieu, vous pourrez découvrir plus de 30 clochers !



POUR VOUS ACCUEILLIR

Un restaurant, des gîtes et chambres d'hôtes, un poney-club et de nombreux producteurs fermiers (maraichage bio, viande de veau, yaourts et œufs bio...)

IDÉES RANDOS

Monts du
Lyonnais
Communauté
de communes

Maringes

LES SENTIERS DES BLÉS



ALTITUDES
671 m



HABITANTS
682

NOM DES HABITANTS
Maringeons

Sur les derniers contreforts des Monts du Lyonnais, dominant la Plaine du Forez, Maringes a une superficie de 916 hectares. Deux rivières y prennent leur source, la Brévenne et le Ternand. Le bourg possède une situation unique. En effet, il offre un véritable panorama sur la plaine du Forez.

L'histoire de Maringes ne manque pas de pittoresque. La voie romaine reliant Vienne à Feurs puis Gergovie passe au hameau de la Rate avant de rejoindre Valeille. Le lieu-dit « Montpollon » aurait comme origine « Mont Apollon ». Un premier peuplement serait le fait d'une colonie de Wisigoths de Basse Limagne, des moines défricheurs s'y seraient ensuite installés.

Le village a une vocation agricole avec un blé de qualité, surnommé « Mottet de Maringes » dont la réputation est grande dans la région.

Au XIX^e siècle et jusqu'en 1930, la commune connaît également une activité artisanale importante avec l'installation des tuileries sur la vallée de la Brévenne. La plupart de ces tuiliers sont originaires du département de la Creuse.

Avant la guerre de 1939, une délibération qui n'a jamais abouti devait appeler Maringes : « Maringes les Blés », d'où l'appellation du sentier.



Les Sentiers des Blés

B10	DURÉE 2h45	PARCOURS BLEU	DISTANCE 10,8 km	CHEMIN 60%	DÉNIVELÉ +340 m
B15	DURÉE 3h45	PARCOURS BLEU + ORANGE	DISTANCE 15 km	CHEMIN 70%	DÉNIVELÉ +530 m
B12	DURÉE 3h15	PARCOURS BLEU + ORANGE RACCOURCI VERT	DISTANCE 12,6 km	CHEMIN 66%	DÉNIVELÉ +450 m

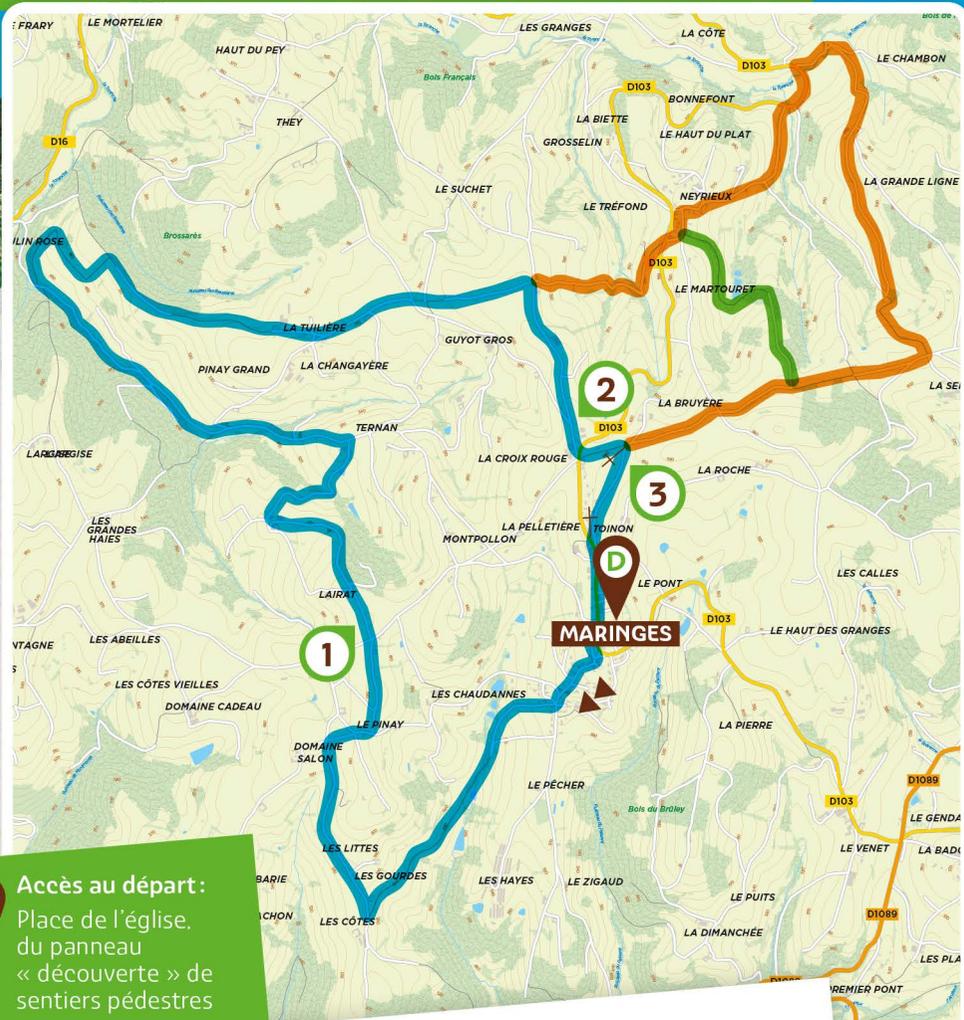
BALISAGE

B



À VOIR EN CHEMIN

Points de vue
Plaine du Forez
Monts du Lyonnais



D Accès au départ:
Place de l'église,
du panneau
« découverte » de
sentiers pédestres

En face du panneau
« découverte », vous trouverez
une petite porte en bois qui
vous mènera au jardin public.



OFFICE DE TOURISME
Place de l'Église
69850 SAINT-MARTIN-EN-HAUT
Tél. 04 78 48 64 32
www.montsdulyonnaistourisme.fr

Cartographie : Edicarto. Données originales téléchargées sur <https://geoservices.ign.fr/documentation/diffusion/telechargement-donnees-libres.html>, mise à jour du 12/2021.

Direction le bas du bourg. Passer devant le salon de coiffure à votre droite, et à votre gauche l'auberge du Mottet. Longer le parking de la grande place et continuer tout droit sur environ 15 m, après avoir admiré les bassins, prendre le chemin goudronné toujours à droite. Descendre tout au long du chemin, vous allez longer des étangs. Aller jusqu'au chemin goudronné, prendre à droite. Suivre la route jusqu'au croisement indiquant La Barbarie. Prendre le chemin de terre à droite. Rejoindre la route, aller tout droit sur environ 50 m. Et tout de suite après la maison, tourner à gauche vers le puits.

1 En passant sur le plateau, vous pourrez admirer sur votre gauche la Plaine et les Monts du Forez et sur votre droite, vue sur le village de Maringes et les Monts du Lyonnais.

Au croisement, prendre tout droit direction Lairat. Prendre le premier chemin de terre à droite après le poteau en ciment.

Longer le bois sur toute sa longueur et traverser les deux prés jusqu'à la ferme. Laisser la ferme sur votre gauche et prendre le chemin le plus à droite. Remonter jusqu'au chemin goudronné, au

croisement prendre à gauche, puis descendre le chemin en terre sur la droite. Prendre le 2^e sentier à droite, vous le suivrez tout au long des parcs, celui-ci s'élargira en chemin. Le suivre ; arrivé à la route continuer tout droit et au croisement suivre la route sur la gauche.

Suivre la route jusqu'au prochain croisement. Monter le chemin goudronné en face sur 100 m puis tout droit c'est un chemin en terre, très belle vue sur les montagnes du matin. Au bout du chemin, 3 possibilités de circuits :

B10 : Arriver à la route goudronnée, prendre à droite. A la prochaine intersection, aller tout droit.

2 Aller jusqu'au carrefour de la croix rouge et prendre le chemin goudronné qui monte.

3 Croix au bout du chemin, prendre à droite la direction de la Chapelle Saint Roch. Redescendre sur le village. Vous longerez la salle d'animation, l'école, la boulangerie et vous arrivez devant l'église.

B12/B15 : Arriver à la route goudronnée, prendre tout droit le chemin qui descend et qui

arrive au hameau de Neyrieux. Traverser la D103. Tout droit, longer la maison sur la gauche sur 100 m.

B12 : Arriver au croisement, tout droit « chemin des étangs », longer la ferme et descendre le chemin non goudronné vers les étangs entourés de sapins et remonter le long du bois. Arriver en haut du chemin, à droite, tout droit jusqu'à la chapelle

B15 : Arriver au croisement, tourner à gauche, vous traversez le hameau, laisser la croix en pierre et fer sur votre gauche, longer la ferme sur votre droite, chemin de droite qui descend, passer devant la zone des containers, descendre le chemin jusqu'à la D103. Prendre la D103 sur 200 m, traverser le pont de la Thoranche et prendre tout de suite à droite le « chemin du Chambon » qui longe la rivière, traverser le pont de fer, et à 50 m après le pont, prendre le chemin à droite qui remonte sur la Serre ; Arriver à la route goudronnée, à droite puis tout droit sur 200 m et au prochain croisement tout droit en direction des maisons puis toujours tout droit jusqu'à la chapelle.

Bonne randonnée !